

Mis en ligne le 1er septembre 2023

ARRETE MUNICIPAL N°13057 DU 31 AOUT 2023

Le Maire de Larmor-Plage,

OBJET :

Travaux.

13 rue Coutillard.

Du jeudi 31 septembre au
Dimanche 24 septembre 2023

- Vu les articles L. 2211-1 et suivants, du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu le Code de la Route,

Vu la demande faite par LESLE Couverture-Z.A du Manio-56100 LORIENT

- Considérant que pour des motifs de sécurité publique il importe de modifier le stationnement afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur la voie publique.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Du jeudi 31 septembre à 8h00 jusqu'au dimanche 24 septembre 2023 à 18h00, il importe de condamner 1 place de stationnement à hauteur du n° 13 de la rue Coutillard pour permettre le stationnement d'un camion.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation seront mis en place 48h00 avant la date, par la police municipale.

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire, lestée ou fixée, doit résister à des rafales de vent jusqu'à 90Km/h.

ARTICLE 4 : Madame La Directrice Général des Services, la Police Municipale, Madame la Commissaire de Police de LORIENT et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



LE MAIRE,

Patrice VALTON